

# SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 22 MAI 2014

## COMPTE-RENDU

Présents : D. QUET ; M. MONTMAGNON ; J-M. VALLA ; D. CHASSOULIER ; V. BARD ; JM. ROYANNEZ ; V. VOIGNIER ; M.CROUZET ; J. PLEINET ; A. FERRIER ; F. MICHEL DIT BARON ; B. RUNDLER (arrivée à 20h40) ; D. FAQUIN ; F. BOUVET ; S. BENSADI ; F. MERLE ; F. ROBIN ; JP GARDE ; Y. MAGNIN ; C. CROZET (arrivé à 20h50) ; B. TEYSSOT ; T. SERRADURA ; F. JEUNOT ; H. MARTINEZ.

Absents excusés : M. ASTIER ; E. CHAHBAZIAN ; N. VASSALO ; H. CHAMBON et P. ZANI.

Procurations : P. ZANI à D. CHASSOULIER ; N. VASSALO et T. SERRADURA ; E. CHAHBAZIAN à D. QUET ; H. CHAMBON à M. CROUZET ; C. CROZET à B. TEYSSOT (pour le début de la séance)

Secrétaire de séance : Dominique CHASSOULIER

## ORDRE DU JOUR

OBJET	Pour	Contre	Abst.	Observations
1 - Procès-verbal d'installation de Monsieur Florian JEUNOT				Installation de Florian JEUNOT. Monsieur Florian JEUNOT, élu lors des élections du 23 mars 2014, est installé.
2 - Procès-verbal d'installation de Madame Huguette MARTINEZ				Installations de Huguette MARTINEZ. Madame Huguette MARTINEZ, élue los des élections du 23 mars 2014, est installée.
3 - Commissions Municipales : modification de composition	27			Suite à la démission des élus de la liste « Demain pour Saint Marcel » et à l'installation de nouveaux élus, Monsieur Florian JEUNOT est désigné pour siéger aux commissions « Gestion du Patrimoine » et « Associations, Culture et Jeunesse » et Madame Huguette MARTINEZ est désignée pour siéger aux commissions « Vie Scolaire » et « Action sociale et familiale ».
4 - Election des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale	27			Suite à la démission d'un conseiller municipal membre du CCAS, Madame MARTINEZ Huguette est désignée pour lui succéder.
5 - Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres, de la commission des délégations et du jury de concours	27			Ces instances sont constituées de 5 membres titulaires et 5 suppléants, en plus du Maire, Président de droit. Sont élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

				<p><u>Titulaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jean Marie ROYANNEZ</li> <li>- Marc CROUZET</li> <li>- Dominique CHASSOULIER</li> <li>- Joëlle PLEINET</li> <li>- Christophe CROZET</li> </ul>	<p><u>Suppléants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Emilia CHAHBAZIAN</li> <li>- Jean-Michel VALLA</li> <li>- Florence BOUVET</li> <li>- Marie MONTMAGNON</li> <li>- Béatrice TEYSSOT</li> </ul>
6 - Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal	28			Le règlement intérieur du Conseil Municipal est approuvé. L'article 7 sera modifié, pour mentionner la possibilité de vice-présidence des commissions communales par les conseillers municipaux délégués.	
7 - Désignation du représentant de la Commune au sein du Plan Local d'Insertion par l'Economie	28			Mme Joelle PLEINET est désignée pour représenter la Commune de St Marcel lès Valence au sein du Plan Local d'Insertion par l'Economie.	
8 - Budget Général : Approbation du Compte Administratif 2013 et affectation des résultats	22		6	Approbation du compte administratif 2013 avec un résultat de clôture global de 4 963 433.04 € en fonctionnement et de - 2 310 430.05 € en investissement. Les excédents et déficits susmentionnés sont repris au budget. Monsieur le Maire est sorti.	
9 - Budget Général : Approbation du Compte de Gestion 2013 du Trésorier	22		6	Le compte de gestion est approuvé.	
10 - Budget Général : Décision modificative n° 1	22		6	La décision modificative relative à la prise en compte de l'affectation des résultats 2013 est approuvée.	
11 - Budget Général : Décision modificative n° 2	22		6	La décision modificative relative aux Restes à Réaliser est approuvée.	
12 - Budget annexe : approbation du Compte de Gestion 2013 du Trésorier	28			Le compte de gestion est approuvé	
13 - Approbation des taux d'imposition communaux	28			Maintien des taux au niveau de 2013	
14 - Location de salles : remboursement d'arrhes	26			<u>D. CHASSOULIER et F. MICHEL DIT BARON sont sortis.</u> Le Conseil Municipal, au regard de la demande formulée par l'association a décidé de procéder au remboursement des arrhes versées	
15 - Location de salles : remboursement d'arrhes	28			Le conseil municipal, au regard de la demande formulée par un particulier ,a décidé de procéder au remboursement des arrhes versées - Cf remise d'un certificat médical	
16 - Location de salles : remboursement d'arrhes	28			Le conseil municipal, au regard de la demande formulée par l'association, a décidé de procéder au remboursement des arrhes versées.	

17 - Convention d'utilisation de l'Aire des Fruitières : avenant n° 1	26			<u>J.M. VALLA et J.M. ROYANNEZ sont sortis.</u> Suite au départ d'un producteur, et afin de pouvoir procéder à son remplacement, le conseil municipal approuve l'avenant susmentionné, qui porte modification à la liste de producteurs et commerçants habilités à vendre sur l'aire des fruitiers.
18 - PERSONNEL - Autorisation de recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à accroissement temporaire d'activité et/ou faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité	28			Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à l'accroissement temporaire d'activité et ou à faire face à un besoin saisonnier d'activité.
19 - Demande de subvention - Travaux Cour d'École Maternelle André Blanc - Réserve parlementaire	28			Le Conseil Municipal valide la demande de subvention auprès de Monsieur le Sénateur pour les travaux d'aménagement de la cour de l'école maternelle André Blanc. Le montant de subvention sollicité est de 10 000 €

### Affaires diverses

DIA : V. BARD donne lecture des DIA reçues en Mairie depuis le dernier Conseil Municipal. La Commune ne préempte pas.

Désignation des membres du jury d'assises.

Mme TEYSSOT informe que des déchets d'un établissement qui venait de s'agrandir, sont arrivés chez des riverains de la rue Pierre de Coubertin et souhaite savoir ce qu'envisage la mairie pour remédier à ce désagrément pour les riverains.

Monsieur le Maire lui répond qu'aucune réclamation n'est parvenue à ce jour, en mairie, et que suite à cette information, la Police Municipale se rapprochera de l'établissement.

Mme VOIGNIER informe les membres du Conseil Municipal :

- que le dernier spectacle jeune public organisé en partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques, s'est joué à guichet fermé pour les trois représentations proposées, et que de nombreuses écoles de Communes voisines ont assisté à ces représentations.
- qu'il y a eu 16 participants à la manifestation « Expo ta photo »
- que les manifestations du 13 juillet seront organisées sur le site de la MJC et que les feux seront tirés sur ledit site.

Monsieur CROZET informe qu'il a été interpellé au sujet des propos tenus dans le dernier point com, relatifs à la distribution de prospectus de la liste « Demain pour Saint Marcel » après la clôture de la campagne électorale.

Monsieur MICHEL DIT BARON rappelle la tenue le week-end du 31 mai et 01 juin, de la manifestation « CROQUONS NATURE »